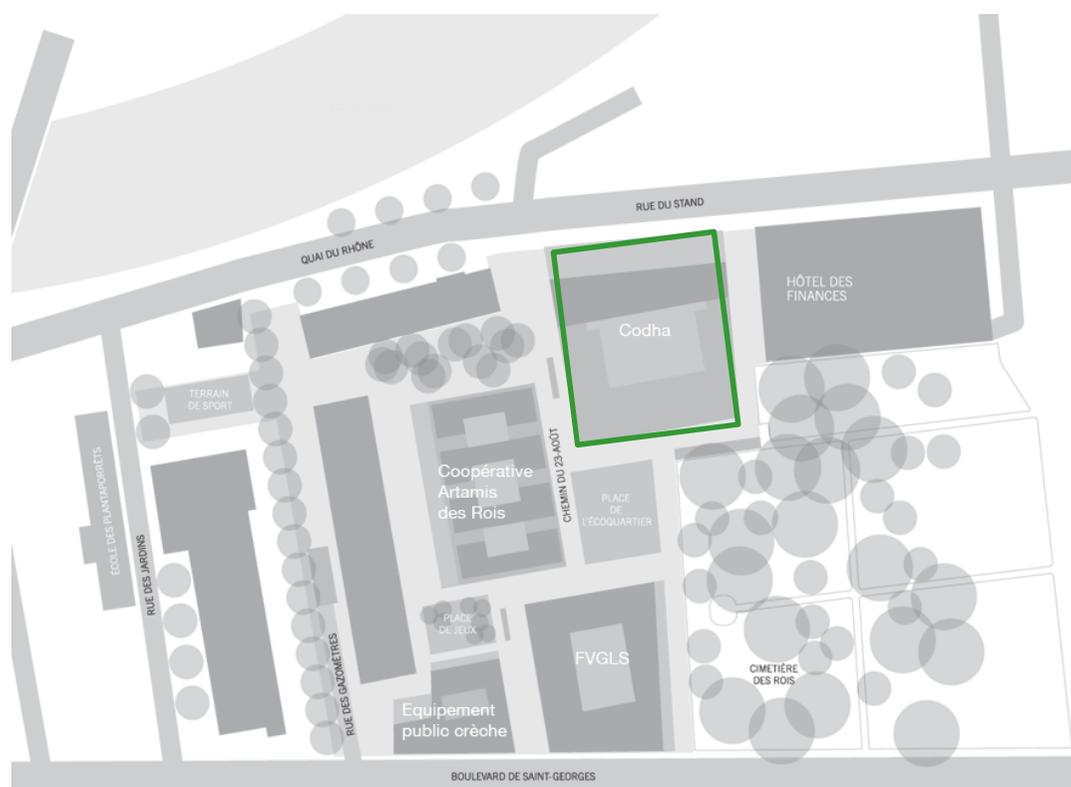


# ECOQUARTIER JONCTION

**PR – 1280 Installation de l'Unité d'art contemporain dans les locaux au rez-de-chaussée et à l'entresol du bâtiment de la Codha, sis chemin du 23-Août 5**



**Ouverture de trois crédits d'un montant total de 4'370'300 francs :**

**Délibération I : 4'200'300 francs destinés à l'acquisition de locaux via l'octroi d'une servitude d'usage exclusif**

**Délibération II : 120'000 francs destinés à l'acquisition de mobiliers et de matériels d'exploitation et aux frais de déménagement**

**Délibération III : 50'000 francs destinés au transfert et à l'installation des équipements informatiques et de téléphonie**

## INTRODUCTION

### Enjeux:

- Organisation interne du Bâtiment d'art contemporain (BAC) au niveau de son accueil et de sa visibilité, mais également vis-à-vis de la coordination et de la répartition des espaces entre les entités principales le constituant, soit le Musée d'art moderne et contemporain (Mamco), le Centre d'art contemporain (CAC), le Centre de la photographie Genève (CPG), l'Unité d'art contemporain, la Médiathèque et «Le Commun».
- Projet de redistribution de certains espaces du Bâtiment d'art contemporain: rénovation et réhabilitation du BAC: conditions réunies.
- Le déménagement des locaux administratifs et de la médiathèque du FMAC dans le nouvel Ecoquartier à la Jonction est une condition préalable pour que ce projet puisse se réaliser dans la mesure où des espaces doivent être libérés pour mettre en place le programme précité, le BAC n'étant pas extensible.

## INTRODUCTION

### Opportunité du déménagement:

- Le Département de la culture et du sport souhaite déménager les locaux de l'Unité d'art contemporain dans un espace initialement réservé pour créer un forum participatif au sein du bâtiment de la Codha dans l'Ecoquartier Jonction.
- Le projet a été soumis au Comité d'attribution immobilière (Coatrim) qui s'est prononcé favorablement en date du 17 décembre 2013, puis au Conseil administratif. Ainsi, en date du 11 mai 2016, le Conseil administratif a pris acte: – qu'il n'y a pas lieu de réaliser un espace de forum dans l'immeuble de la Codha; – du préavis favorable du Coatrim du 17 décembre 2013 pour l'installation de l'Unité d'art contemporain dans ce quartier. – et a approuvé l'installation de l'Unité d'art contemporain dans ces locaux.
- La Codha n'a pour sa part pas prévu d'autre affectation et se félicite de la proposition d'installer l'Unité d'art contemporain au sein de son bâtiment.

## RAPPEL RELATIF AU BÂTIMENT D'ART CONTEMPORAIN

**Acquisition en 1989 - rénovation sommaire en 1994**

**Répartition des locaux entre:**

- le MAMCO (un peu moins de la moitié du bâtiment)
- le Centre d'art contemporain (environ le quart du bâtiment)
- le Fmac (100 m<sup>2</sup> au 4ème étage)
- le Musée de l'automobile Jean Tua (environ le quart du bâtiment)

## RAPPEL RELATIF AU BÂTIMENT D'ART CONTEMPORAIN

En 2006, départ du Musée de l'automobile Jean Tua;

Réutilisation de ces espaces pour des usages communs entre les institutions réunies au sein de la Fondation pour l'art moderne et contemporain (FAMC);

Puis finalement dès 2009, une nouvelle répartition des espaces entre:

- le Centre pour la photographie (bureau et espace d'exposition) qui arrive au BAC,
- une salle de projection et des locaux "Le Commun" au rez et à l'étage mis à disposition des acteurs culturels genevois, conformément à la M-724 votée par le Conseil municipal,
- le Fmac qui s'agrandit au rez-de-chaussée pour créer la médiathèque.

## RAPPEL RELATIF AU BÂTIMENT D'ART CONTEMPORAIN

Crédit d'étude (PR-790) voté en janvier 2011 mis en attente: contexte tendu des investissements en 2012 et désaccord entre les institutions quant au programme de réaménagement.

### **Problématique du BAC:**

un constat avéré sur la durée: la nécessité de libérer des espaces ou d'en trouver dans les locaux voisins pour satisfaire les besoins des institutions, à savoir créer une véritable structure d'accueil des publics (entrée et billetterie commune, espace de médiation, librairie, café, un espace dédié à l'exposition des œuvres de grands formats).

## RAPPEL RELATIF AU BÂTIMENT D'ART CONTEMPORAIN

La Déclaration conjointe signée en 2013 entre la Ville et le Canton de Genève met en évidence les besoins du Mamco.

- Une première opportunité en 2013 dans le bâtiment J voisin appartenant à la CPEG s'avère irréalisable.
- Une deuxième opportunité se présente la même année à l'Ecoquartier Jonction avec l'espace réservé initialement à un forum participatif dans l'immeuble de la Codha.

**→ C'est cette proposition qui donne lieu à la PR-1280.**

Par ailleurs, les nouvelles présidences et directions des deux institutions principales que sont le Mamco et le CAC permettent d'instaurer une nouvelle dynamique et de nouvelles collaborations-synergies.

**→ Le projet de déplacer le Fmac à l'Ecoquartier est lancé dans le but également d'aboutir à la rénovation et à la réhabilitation du BAC.**

## MONTAGE DE L'OPERATION

### Acquisition des locaux aménagés



La Codha, au bénéfice d'un droit de superficie, est en charge de la réalisation de l'intégralité du bâtiment, en cours de construction.

La Ville de Genève se porte acquéreur de locaux vendus clé en main de ces locaux situés, au rez-de-chaussée et à l'entresol du bâtiment de la Codha.

Les surfaces concernées étant parties intégrantes du DDP, l'acquisition de ces locaux aménagés s'opèrerait via l'octroi à la Ville de Genève d'une servitude d'usage exclusif d'une surface de 706.5 m<sup>2</sup>, pour le prix de de 4'069'319 francs.

## DESCRIPTION DU PROJET

Le FMAC répartirait ses services sur une surface totale de 706,5 m<sup>2</sup>:

- dont 382m<sup>2</sup> dédiés au public (salle de présentation de la collection du FMAC, Médiathèque, médiation, la salle de projection, le studio de numérisation), accessible de plain-pied;
- et une partie administrative sur deux niveaux pour distribuer les 12 postes de travail et la salle de conférence, le stockage des archives.

Une connexion entre ces deux espaces sera assurée par une mezzanine, reliant les bureaux à l'espace public.

Deux entrées distinctes permettront d'avoir accès à l'Unité d'art contemporain:

- l'une avec un guichet se destinant à la réception (artistes pour les demandes de soutien et autres missions administratives du FMAC);
- la seconde permettant au public d'avoir accès à la présentation des collections – ce second espace permet une visibilité des œuvres de la collection en tout temps.

Cette répartition en deux espaces distincts apportera une clarté quant aux différentes missions de l'Unité art contemporain : partie administrative (soutien aux artistes,...) et partie publique (collection).

## DESCRIPTION DU PROJET

### Enjeu Culturel et équipements du nouveau quartier:

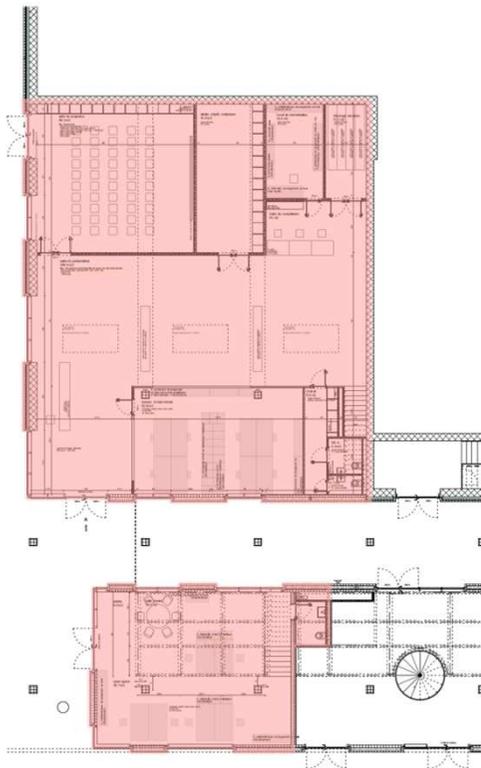
L'intérêt d'implanter une institution culturelle dans le contexte de l'Ecoquartier de la Jonction permettra de sensibiliser particulièrement les habitant-e-s du quartier à l'art contemporain et présentera une plus-value pour le quartier.

Si le crédit est voté, les travaux d'aménagements de ces locaux pourront être menés et nécessiteront plusieurs mois. Dès lors, l'emménagement du FMAC pourrait donc avoir lieu dans le courant de l'année 2019.

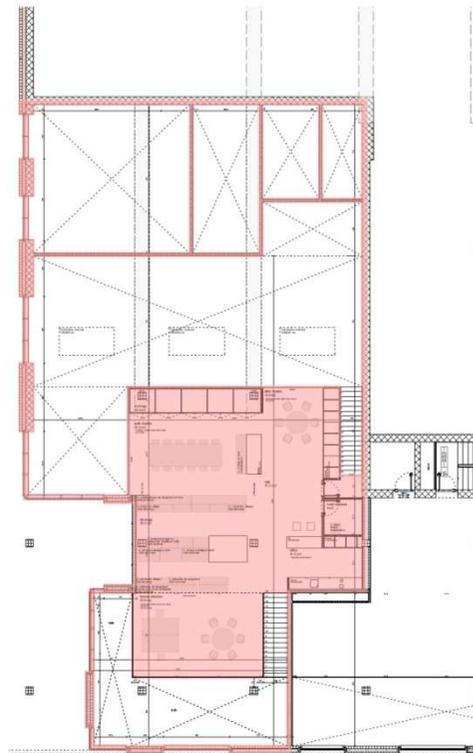
Le Commun dédié aux curateurs-trices indépendant-e-s sera maintenu dans le BAC avec un espace affecté distinct du reste du BAC et un accès indépendant.

## DESCRIPTION DE L'OUVRAGE ET DESCRIPTIF DES TRAVAUX

### Aménagements intérieurs



rez-de-chaussée



entresol

Le projet architectural, permettant de loger les activités de l'unité d'art contemporain à l'Ecoquartier, consiste en l'aménagement de deux arcades reliées par une mezzanine, sises au rez-de-chaussée de l'immeuble de logements de la Codha.

Les deux espaces sont accessibles depuis la place du Forum de l'Ecoquartier et la rue du Stand à travers des couloirs publics desservant les arcades commerciales. Les entrées des appartements de la Codha se trouvent aux étages supérieurs.

## CRÉDITS

### Délibération I : Acquisition servitude et aménagements intérieurs

<u>Estimation du coût d'acquisition total</u>	<u>Montants</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>• « Bâtiment » : prix d'acquisition de la servitude</li><li>• « Aménagements intérieurs » : travaux</li></ul>	2'621'614 <u>1'447'705</u> 4'069'319
<ul style="list-style-type: none"><li>• Frais d'enregistrement et émoluments du Registre foncier</li><li>• Frais de notaire et divers</li></ul>	126'000 <u>5'000</u>
<b>TOTAL DU CRÉDIT DEMANDÉ (TTC)</b>	<b>4'200'300</b>

## SYNTHESE

<b>Fonctionnement / organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrée depuis la place publique du quartier, avec 2 entrées : accueil au guichet du Fonds + entrée du public</li> <li>• Espaces de travail en connexion avec espace dédié au public</li> <li>• Visibilité du Fonds (autonomie et vitrine sur place publique)</li> <li>• Accessibilité du Fonds avec les 2 entrées au rez-de-chaussée depuis la place du quartier</li> </ul>
<b>Espace dédié au public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 382m<sup>2</sup> de surfaces dédiées au public, permettant la médiation, présentation des œuvres et médiathèque</li> <li>• Hauteur de 5.5m</li> <li>• Espace se situe au rez-de-chaussée avec vitrine vers la rue intérieure</li> <li>• Très peu de lumière naturelle</li> </ul>
<b>Synergie avec le quartier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Fonds intègre un nouveau quartier dans lequel il peut développer un ancrage avec la population</li> <li>• La situation géographique du lieu se situe dans le secteur de la Jonction, soit proche des partenaires du Fonds (l'Usine, Espace Kugler, quartier des bains, etc.)</li> <li>• Potentiel de partenariat avec les occupants du quartier (cinéma, galerie, parascolaire, associations locales, etc.) avec une place publique qui peut être utilisée par le Fonds pour des événements</li> </ul>
<b>Surface</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 706,5m<sup>2</sup> (brut)</li> </ul>
<b>Date d'entrée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019</li> </ul>

## ART CONTEMPORAIN: SYNERGIES

- Evénements importants mis en place avec les musées genevois: ("False Friends" au MAH, "M-Selection" au Rath, .Fang Lijun à l'Ariana, le développement d'Art Genève, en plus de l'activité du Mamco et du CAC),
- développement de l'activité "FMAC mobile" du Fond municipal d'art contemporain,
- concours des acteurs publics à ArtGenève, dont les participations du FMAC et du FCAC,
- nombreux projets d'art dans l'espace public (Silos à sel, Frankenstein, la double horloge à la Rue Lissignol, les Réverbères de la Mémoire, etc.),
- publication récente du substantiel catalogue des acquisitions du FMAC,
- vitalité de la scène indépendante (entre autre par la Biennale «BIG»)



C'est d'ailleurs dans le prolongement de cette politique du FMAC à la rencontre des publics, que l'opportunité de M. Chat s'est présentée.

## IMPACT SUR LE BAC



Ce projet doit principalement permettre aux institutions du BAC d'accroître leurs publics et de faire rayonner Genève hors de ses frontières.

Les synergies particulières qui existent entre un centre d'art, qui examine l'actualité des scènes artistiques internationales, et un musée qui enregistre les traits les plus saillants au sein d'une organisation historique, entre un lieu de production et un musée doté d'une collection publique, peuvent être développées dans l'optique de faire du BAC un pôle d'attraction pour la scène artistique suisse.